

**Commission Technique Régionale
SAISON 2018/2019**

**Les ponts de Cé
Jeudi 27 septembre 2018**

Présents :

CD 44 : Arnaud POTHRON
CD 49 : Alexis MUSTIERE
CD 53 : Céline CHABRUN-MORIN
CD 72 : Jean-Pierre BROUARD
CD 85 : Madjid BELLAHOUES

LIGUE PDL :

Philippe DELAUNE, ATR,
Michel LEVI DI LEON CTS, Coordonnateur ETR
Vincent DUCASSE
Didier MARION

1/ Présentation de nouvelles personnes ressources intégrant la CRT : Vincent DUCASSE et Didier MARION

Vincent DUCASSE. Ancien président de CRT avait arrêté ses fonctions pour prendre des responsabilités au niveau de la municipalité de Château du loir. Libéré de son mandat et à la retraite depuis le 1^o septembre, il revient vers la ligue pour rendre service si besoin. Actuellement coopté par la ligue, sera candidat au CD de ligue une fois le délai de 6 mois nécessaire pour les nouveaux licenciés avant élection officielle.

Didier MARION, ex prof EPS arrive sur la région (St Nazaire) à la retraite au 1^o octobre. Se met à disposition de la ligue pour aider sur les axes de la formation du joueur et des formateurs. Peut se libérer en semaine sur la formation plus particulièrement des jeunes (pour réaliser des visites dans les clubs), pour mettre un cursus d'accompagnement et de formation en place (vu avec Françoise). Force de proposition au vu de son passé et de son expérience.

2/ Informations sur les projets techniques en cours pour la saison 2018-2019

Fin août une réunion au siège de la ligue a été réalisée entre Emilie SERY, Responsable administratif et financier, et Michel LEVI DI LEON pour faire un point sur les actions techniques prévues pour la saison et leur financement. Un bilan des diverses actions a été réalisé pour mettre en avant une priorisation de ces actions s'il devait être fait le choix de ne pas toutes les réaliser.

Ce qui reste incontournable et maintenu en l'état :

Volleyades M12-M13 : Participation des équipes départementales. L'aide de la Ligue sur les déplacements/hébergement à hauteur de 1000 € à répartir entre les diverses équipes concernées est maintenue.

Volleyades M 14-15 : 20 jours de stage CRE et participation à la compétition. Action incontournable de présélection des postulantes au Pôle de Sablé, notamment du fait des actions conjointes avec la Bretagne.

Interdépartementaux : lors de la réunion ETR de décembre 2017, la Commission Technique Régionale avait décidé de ne plus intégrer la catégorie M17.

La catégorie M11 (sur une seule journée) sera en revanche comptabilisée pour les résultats généraux des interdépartementaux. Pour simplifier la logistique, la journée des M11 sera dissociée de celles des autres catégories. De ce fait, 4 gymnases au lieu de 6 seront nécessaires pour les interdépartementaux M13 et M15 aller et retour.

Ce qui change ou nouvelles propositions :

Souhait de Michel LEVI DI LEON de ne pas participer aux Volleyades M17. Accord de la CRT. Cette proposition sera présentée au Comité Directeur de Ligue le 29/09. Raisons de ce choix :

- organisation de l'édition de la saison passée chaotique (qui a le droit de participer ou non ?),
- Organisation de l'édition à venir encore très floue. (Sur ce point, un voeu de clarté ou de communication bien plus précoce pourra être fait auprès de la Fédération)
- difficulté de calendrier pour réunir des joueurs et joueuses à potentiel (concurrence avec les dates de coupes de France pour réaliser les stages du CRE),
- seulement 7 jours de regroupement, ce qui permet de faire de la formation d'équipe mais pas réellement de la formation de joueurs,
- investissement financier (inscription, déplacement d'équipe et frais d'encadrement) qui ne semble pas prioritaire au vu de l'apport estimé.

Pour autant, la CRT pense qu'il serait intéressant de proposer pour ce public, ou une partie de ce public, d'autres types d'actions pour concourir à aider les clubs dans la formation de leurs jeunes. Plusieurs pistes sont proposées :

- Développer l'activité beach-volley pour cette catégorie M17 en vue de participer aux beach-volleyades,
- ouvrir des stages M17 à M20 de formation individuelle sans finalité de constitution de collectif, en vue d'élever le niveau de jeu des stagiaires en complément de la formation réalisée en club. Les critères de sélection sont encore à finaliser : « grands gabarits », potentiels techniques, inscription libre ou en lien avec les propositions des clubs, accès aux joueurs en structure, ... Il sera également intéressant de sélectionner les M15 filles deuxième année qui ne font plus de stage CRE, mais qui sont dans les années d'âge d'entrée en Pôle.

Les dates prévues pour les stages de CRE M17 sont conservées pour cette action. Cependant, au vu du déroulement du 1er stage M17 de la saison passée, qui se rapprochait de ce format de formation-détection de nouveaux talents, il est préférable de réduire la durée de ces actions à des regroupements sur 3 jours (à modifier avec le CFSR). Il sera également obligatoire de disposer de 2 entraîneurs par groupe de travail (vu le profil des stagiaires, l'hétérogénéité du public et le contenu du stage).

Il faut maintenant que la CRT définisse les critères de sélection et trouve 4 entraîneurs « formateurs ».

Beach Volley :

Le beach fait à nouveau partie des choix d'axes de développement de la ligue. Ces dernières années, cette discipline n'a pas eu de réel développement du fait de l'absence de référent pour s'en charger. Divers contacts ont été pris avec des personnes susceptibles de prendre en charge ce dossier, que ce soit la coordination des actions, l'organisation de tournois jeunes et senior, ou celle de stages de perfectionnement.

Philippe MEUNIER, Yann LERAY et Christophe CAVAILLES ont été contactés et pourraient être les référents et acteurs de ce projet.

La ligue a pour souhait d'organiser des tournois série 3 sur lesquels devront s'engager les équipes M17 souhaitant se qualifier pour les beach-Volleyades. Parallèlement, la CRT propose de réaliser des stages de beach « techniques » à destination des paires qui le souhaitent (encadrement envisagé par Quentin MARION et/ou Hélène YAHIEL, actuellement salariés du SNVBA, club avec lequel il faudra envisager une convention pour les libérer à cette fin). La période des vacances de Pâques serait alors à privilégier. Il faut pour cela trouver une implantation. Prendre contact avec Christophe CAVAILLES.

Stages d'été :

En raison de l'abandon au niveau du CRE de la catégorie M17, il avait été envisagé par la ligue de proposer des stages d'été pour ce public (ouvert également aux autres catégories) :

- stage de beach (2x2) en juillet (Où, avec qui, quand ?)
- Stage en salle (26 au 30 août 2019) type stage de reprise à dominante de travail individuel physique et technique

La CRT ne s'est pas positionnée sur ces actions, car faire des « stages de masse » ne semble pas être du ressort de la ligue, mais plus celui des comités (ce qu'ils nomment des « camps d'été » avec activités multisports). Projet à approfondir par la ligue sur les objectifs et moyens (hors du champ de compétence de l'ETR, sauf si orientation beach 2x2).

3/ Finalisation du calendrier des interdépartementaux (dates et lieux)

Les interdépartementaux aller se dérouleront le 1^{er} novembre dans le Maine et Loire avec le club de St Barthélémy d'Anjou comme support. Rendez-vous au gymnase de la Géométrie à 8h30 pour les délégations.

La journée retour est prévue le dimanche 19 mai dans la Loire Atlantique, site non finalisé. Contact pris avec Guéméné. Confirmation à venir.

Un problème réel se pose pour ces compétitions, l'arbitrage en cas d'absence d'une équipe dans une catégorie. Dans le règlement intérieur des Interdépartementaux, la délégation concernée doit fournir 2 arbitres, pour compenser l'absence. Cela n'est pas réalisé.

Proposition de la CRT (qui sera soumise au Comité Directeur le 29/09 :

Faire payer au Comité absent les frais d'arbitrages : 200€ en cas d'absence prévenue plus de 7 jours avant la compétition, 400€ dans les autres cas (non prévenue ou moins de 7 jours). Cette question de l'arbitrage jeunes aux Interdep (et à la formation en général d'arbitres jeunes) devra être abordée avec CRA et CRS jeunes

Le tournoi M11 est proposé au CD 72, sous réserve de disponibilités d'infrastructures disponibles le dimanche 5 mai. Le site de Sablé (gymnase Mention) est envisagé (4 terrains possibles sur une même salle). Confirmation à venir.

Le fichier regroupant l'ensemble des actions techniques de formation de jeunes et d'entraîneurs est en passe d'être finalisé et sera mis en ligne sur le site de la ligue. Reste à recevoir les informations en provenance du CD 53. Concernant le CD 85, la CRT est en attente de la constitution d'une nouvelle équipe dirigeante.

4/ Point sur les formations de cadres du certificat d'Animateur

A la demande des comités, le fichier de présentation de la nouvelle architecture des diplômes sera adressé à l'ensemble des comités pour que les ATD s'en imprègnent et puissent répondre aux éventuelles questions des clubs.

5/ Formation de formateur par la FFVB

La FFVB organise à Sablé sur Sarthe les 28 et 29 novembre 2018 une formation de formateurs à destination des personnes en charge de délivrer les formations fédérales. Un courrier de la DTN adressé aux présidents de ligue précise que pour les membres des ETR, les frais pédagogiques (200 €) seront pris en charge par la FFVolley. Le reste (hébergement et transport) reste à la charge des Ligues. Il est demandé aux formateurs de se rendre disponible sur ces dates. L'inscription sera réalisée par la ligue (informations à venir), si validation financière.

6/ Point sur la rentrée de la SSR et du Pôle

SSR: reprise le 3 septembre. 15 Joueurs présents cette année avec 8 entrés et 7 maintiens ; Bonne ambiance et transmission des anciens vers les jeunes qualitative. Grosse homogénéité des savoir-faire. Emplois du temps optimaux, l'ensemble des joueurs pouvant être présents sur la totalité des entraînements.

Pôle: 16 filles, dont 8 entrées. Quelques problèmes d'emplois du temps. Emplois du temps différents de ceux des autres années (longs temps d'entraînements le midi qui permettent de réaliser du travail individualisé plus qualitatif), salle de musculation accessible depuis janvier directement dans le Lycée. Petit bémol : seulement 4 filles des PDL ...

Vincent DUCASSE, en tant que Sarthois et ancien Prof d'EPS s'est proposé en tant qu'élu référent du Pôle, en collaboration avec Michel MARSAULT A finaliser avec la Ligue

Match pro mardi 16/10 entre Nantes et Paris.

Changement de minibus prévu pour la saison avec mise en vente de l'actuel (Christophe LUYSS, Président du CD72 gère ce dossier). Contact a été pris avec un professeur d'EPS du Lycée pour envisager la mise en place d'une aire de sable permettant la pratique du Beach-Volley. Michel et Vincent assureront la conduite de ce dossier auprès des diverses instances pour tenter d'arriver à sa concrétisation.

Questions diverses :

Lien entre sportive et technique : comment rendre les championnats plus attractifs, optimiser les temps de transports, ... ?

Réflexion à mener sur les championnats en lien avec la sportive.

- Problématiques différentes en fonction des niveaux, disponibilités des parents, coûts, ...
- Les championnats aller-retour ne sont probablement pas la formule la mieux adaptée...
- Le déroulement en plateau permet d'avoir une équipe disponible pour l'arbitrage

Souhait de réaliser une réunion mixte Sportive, développement et technique en milieu de saison pour envisager de nouvelles formules.

Dates proposées :

- Pour cette réunion ou une réunion spécifique ETR le **jeudi 31 janvier** en matinée. Mais la disponibilité des élus à ce moment est posée
- Date d'ETR de fin de saison programmée le **mardi 11 juin**, si le calendrier fédéral est sorti et que le calendrier technique prévisionnel est finalisé. A défaut, la réunion aura lieu le **mardi 2 juillet** en l'absence de Jean-Pierre Brouard en congé à cette date.

Fin de la réunion à 12h30.